

du Dominion et pour toutes les fins d'administration publique. Par cette reconnaissance des droits de la langue française, il a fait du Canada une confédération anglo-française;

7° Dans la province de Québec, les Canadiens-français qui constituent l'immense majorité de la population, ont toujours manifesté le plus grand esprit de justice et de tolérance à l'égard des autres nationalités. Outre la part très large qu'ils donnent aux minorités dans toutes les administrations, ils leur accordent encore des écoles où les droits de leur langue sont parfaitement sauvegardés. Ils se font également un devoir et un honneur d'apprendre l'anglais qui est une des langues officiellement reconnues.

8° L'Association Saint-Jean-Baptiste regrette de constater que dans quelques provinces du Dominion, et en particulier dans l'Ontario, les Canadiens-français se heurtent à une opposition systématique et injuste relativement à l'enseignement du français. On veut détruire les écoles bilingues reconnues par la loi. Au lieu d'essayer de rendre plus efficace l'enseignement de la langue de nos ancêtres, on tend à la faire disparaître. Aussi bien, l'Association Saint-Jean-Baptiste se joint au Congrès d'Education des Canadiens-français d'Ontario pour demander que justice soit rendue aux nôtres, qu'un programme plus rationnel soit rédigé pour l'enseignement bilingue, que l'on tienne compte du français dans les examens officiels, et que des écoles normales bilingues s'ouvrent en nombre suffisant pour fournir un personnel vraiment compétent.

9° Dans l'intérêt de l'harmonie entre les deux grandes races qui vivent dans ce pays, les Canadiens-français demandent d'être instruits de leur religion dans leur propre langue. Ils émettent le vœu que là où ils sont en majorité on leur donne des hommes de leur sang, de leur âme, de leurs aspirations nationales et religieuses pour les représenter et les gouverner au Sénat, au parlement, dans les emplois civils et ecclésiastiques. (1)

---

(1) De septembre 1910 à février 1911, les journaux quotidiens, et plus spécialement, *l'Action sociale* de Québec, le *Temps d'Ottawa*, la *Presse*, la *Patrie*, le *Devoir* de Montréal, ont publié de nombreux articles sur la question des races au Canada, les écoles bilingues, les troubles du diocèse de London, etc. Sur la question des races, voyez le *Devoir*, nos du 29 août, 1, 5, 8 oct., 10 et 18 nov. 1910; sur les écoles bilingues, principes et faits, ibid., nos du 23, 27, 28, 30 sept., 3, 7, 11, 14, 17, 18, 20, 22, 25 oct., 3, 5, 14, 17 nov. 1910, 5 janv. 1911, 11, 13, 17, 18, 19 février. Voyez aussi le *Bulletin du Parler Français au Canada*, no d'avril 1911, la *Revue Franco-Américaine* de Québec, l'abbé A. D. Sabourin, *L'Apostolat chez les Ruthènes*, Québec, 1911.